

Note : Le dispositif est construit pour une utilisation en intérieur. Ne le montez pas dans des endroits qui peuvent être aspergés d'eau! Pour le nettoyage, essuyez-les avec un chiffon humide.

5. Commandes et fonctions

Les détecteurs **10020047.xx** transmettent l'état du contact sec suivant la trame décrite dans le document EnOcean Equipment Profiles EEP §D5-00-01 (consultable sur www.enocean.com).

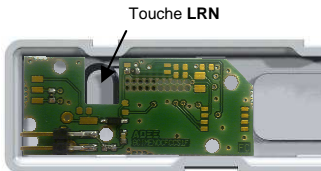
5.1 Détection :

A chaque fois que le contact sec changera d'état, ouvert vers fermé ou l'inverse, un message radio sera émis. De plus un message contenant l'état du contact, sera renvoyé toutes les 15 minutes environ.

5.2 Programmation et touche LRN :

Mettez le récepteur en mode d'apprentissage et par une pression sur la touche **LRN** placée derrière le capteur, une trame d'association sera émise.

Dans le cas où le capteur est sur son socle, il faut préalablement le déclipser de celui-ci afin de pouvoir y accéder tout en permettant de le placer à proximité du récepteur adapté, pendant la phase d'identification ou d'association (celui-ci ayant pendant cette phase une sensibilité réduite).



6. Recherche de pannes / dépannage

6.1 Installation nouvelle ou existante

- Si le récepteur fonctionne à une distance plus courte par rapport au capteur, il est perturbé ou utilisé au delà de la portée d'émission.
- Rechercher dans l'environnement du système les modifications à l'origine de perturbations (par ex. déplacement d'armoires métalliques, meubles ou cloisons).
- Utiliser le capteur ou le récepteur dans un endroit plus propice.
- Effacer le récepteur et effectuer de nouveau un apprentissage.

6.2 Limitation de la portée des signaux radio

- Emetteur/récepteur utilisé à proximité d'objets métalliques ou de matériaux contenant des éléments métalliques. Respecter une distance d'au moins 10 cm.
- Humidité dans les matériaux.
- Appareils émettant des signaux à haute fréquence tels que des installations audio et vidéo, des ordinateurs, des ballasts électroniques pour tubes fluorescents. Respecter une distance d'au moins 0,5 m.

6.3 Contacts

E-mail:..... contact@trio2sys.fr

7. Déclaration de conformité

Ces produits peuvent être commercialisés et exploités dans les pays de l'Union européenne. Par la présente, **TRIO₂SYS** déclare que les capteurs **10020047.xx** sont conformes aux exigences essentielles et aux autres prescriptions applicables de la directive 1999/5/CE dite R&TTE.

Pour plus de détail sur les normes appliquées consulter le site www.trio2sys.fr.

D.Girard



Notice d'installation et d'utilisation Capteur de contact sec



Réf. 10020047.xx

1. Généralités

1.1 Utilisation

Les capteurs **0₂LINE 10020047.xx** sont conçus pour détecter les changements d'états de tous les équipements ayant une sortie contact sec libre de potentiel, normalement ouvert (de préférence) ou normalement fermé. Ils permettent de raccorder au protocole EnOcean tous les produits à report d'état Tout Ou Rien (TOR) où il n'est n'y souhaitable, n'y possible de les raccorder en filaire.

Le capteur est équipé d'un connecteur à sertir (déplacement d'isolant) et déconnectable. Le capteur est alimenté par une cellule solaire et donc sans entretien. Dès que le contact sec change d'état (ouvert vers fermé ou l'inverse) un message radio est envoyé immédiatement. De plus un message est renvoyé environ toutes les 15 minutes.

Avant toute utilisation, le capteur doit être associé à un récepteur (maxi 2 capteurs). Chaque capteur peut commander un nombre illimité de récepteurs.

Remarque : Lire attentivement la notice d'utilisation avant la mise en service.

1.2 Clauses de garantie

Cette notice d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil et de nos conditions de garantie. Elle doit être remise systématiquement à l'utilisateur. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis la construction technique des appareils. Les produits **TRIO₂SYS** sont fabriqués et leur qualité est contrôlée en ayant recours aux technologies ultramodernes et en tenant compte des directives nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut apparaissait, **TRIO₂SYS** s'engage à remédier au défaut comme suit, sans préjudice des droits du consommateur final résultant du contrat de vente vis-à-vis de son revendeur :

En cas de l'exercice d'un droit légitime et régulier, **TRIO₂SYS**, à son seul gré, éliminera le défaut de l'appareil ou livrera un appareil sans défaut. Toute revendication allant au-delà et toute demande de réparation de dommages consécutifs est exclue.

Un défaut légitime existe si l'appareil est inutilisable au moment de sa livraison au consommateur final en raison d'un vice de construction, de fabrication ou si son utilisation pratique est considérablement limitée. La garantie est annulée en cas d'usure naturelle, d'utilisation incorrecte, de branchement incorrect, d'intervention sur l'appareil ou d'influence extérieure. La durée de la garantie est de 24 mois (date de facture). Le droit français est applicable pour le règlement des droits à la garantie.

1.3 Recyclage de l'appareil

Pour le recyclage de l'appareil, se conformer à la législation et aux normes en vigueur dans le pays où l'appareil est utilisé.



2. Sécurité



ATTENTION ! Risque de choc électrique ! (Voir UTE C18-150) Dans le cas d'un raccordement à un équipement non raccordé à une très basse tension de sécurité (TBTS) ou sur alimentation autonome, un défaut d'isolation de celui-ci risque de provoquer des lésions corporelles en cas de contact y compris sur notre capteur! Toutes les interventions sur le réseau d'alimentation et sur l'appareil raccordé, doivent être effectuées uniquement par des professionnels autorisés.

- Merci de vous reporter au §4.2 pour un raccordement en toute sécurité.
- Avant toute intervention, mettre l'appareil hors tension.
- Sécuriser l'appareil contre une remise sous tension.
- Vérifier l'absence de tension dans l'appareil.
- Refermer soigneusement le boîtier avant la remise sous tension.

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- Les règles de l'art au moment de l'installation.
- La notice d'utilisation de l'appareil (une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique).

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

3. Caractéristiques techniques

Caractéristiques générales

Fréquence d'émission	868,3 MHz
Puissance d'émission	10 mW max.
EnOcean Equipment Profile	D5-00-01
Fréquence de détection	0,5 Hz max.
Courant de détection	1µA max.
Distance Equipement/Capteur	1,5 mètre maximum
Résistance contact sec	Ouvert 5MΩ min. - Fermé 1KΩ max.
Capacité du connecteur, sertissage section fil	de 0,2 à 0,32mm ² (AWG 22/24) extérieur 1,3mm max.
Température ambiante	de -10°C à +60°C
Température de stockage	de -20°C à +60°C
Illumination	>100 lux en moyenne par jour
Degré de protection	IP40 (socle et connecteur en place)
Altitude d'installation	2000m max.

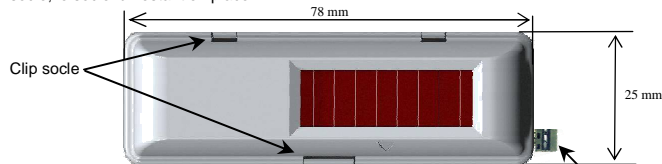
Portée dans les bâtiments

Maçonnerie	20m, à travers 3 parois maximum
Béton armé	10m, à travers 1 paroi/plafond au maximum
Placoplâtre / Bois	30m, à travers 5 parois maximum

Remarque: La portée entre l'émetteur et le récepteur diminue à mesure que la distance augmente. En cas de liaison à vue, la portée est d'env. 30 m dans des corridors et de 100 m dans des halls. La portée peut être augmentée avec un répéteur **O₂LINE**.

4. Installation et mise en service

Le capteur est livré sur un socle qui permet, bien qu'installé, d'effectuer un apprentissage à proximité du récepteur adapté, en séparant (avec un petit tournevis sur les clips) le capteur du socle; le socle lui restant en place.



4.1 Consignes de montage :



Ne jamais monter le capteur dans un boîtier métallique ou à proximité d'objet de grande taille en métal. Un montage à proximité du sol ou sur le sol est déconseillé.

- Fixer le socle du capteur par collage ou vissage.
- Placer le capteur sur son socle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
- Sertir les fils de connexion au contact sec, sur le connecteur, et insérer le dans le capteur en exerçant des ergots de détrompage vers le socle (pour une meilleure introduction, pencher le connecteur légèrement vers l'avant).
- Pour un bon sertissage, introduire les fils dans la tête du connecteur, du côté opposé aux trous, et les faisant légèrement ressortir.
- puis resserrer les deux parties jusqu'au contact.

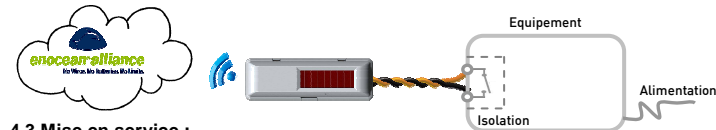
4.2 Raccordement :



Le capteur est conçu pour un raccordement sur les équipements ayant une sortie contact sec libre de potentiel, normalement ouvert (de préférence) ou normalement fermé. En effet un câblage sur une sortie contact sec normalement fermé, entraîne pour la détection du changement d'état la consommation du courant de détection en permanence d'où une réduction d'autonomie sensible.

Pour les équipements n'étant pas de classe 3 au sens de la norme IEC 60950-1 (classe de protection électrique des appareils fonctionnant en très basse tension de sécurité, TBTS 42,4V crête ou 60Vd.c max.) la sortie contact doit avoir une isolation d'au moins 3800Vr.m.s par rapport aux lignes d'alimentations de l'équipement.

De plus l'équipement où est connecté le capteur doit respecter les prescriptions de la source à puissance limitée, §2.5 de la norme 60950-1, afin de garantir les aspects de tenue au feu.



4.3 Mise en service :

Les appareils sont livrés opérationnel mais ils auront probablement besoin d'être rechargés, suite au stockage des capteurs radio dans l'obscurité.

- Pour une première utilisation, charger le réservoir d'énergie du capteur à au moins 200 lux pendant plus de 5mn.
- Assurez-vous que la durée moyenne d'éclairage est d'au moins 100 lux/j.
- La réserve de marche du capteur (en pleine charge) dans des conditions d'obscurité absolue est de 7 jours (contact sec normalement ouvert).